

Le Luxembourg attire les investisseurs français



© 2025 Les Echos Publishing

L'assurance-vie luxembourgeoise continue de séduire les épargnants. Selon les derniers chiffres du Commissariat aux assurances luxembourgeois, les investissements des Français dans ce produit ont connu une nette augmentation de 56,3 % en 2024, atteignant 13,9 milliards d'euros (8,9 Md€ en 2023). Un record ! Bien que les chiffres de cette année ne soient pas encore connus, selon les professionnels de la finance, 2025 devrait enregistrer des flux tout aussi conséquents. Cette tendance, qui a commencé à prendre de l'ampleur à compter de la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin 2024, peut refléter l'expression d'une certaine inquiétude des investisseurs. Une inquiétude nourrie notamment par la crise politique française, une dette importante et un déficit abyssal, les difficultés liées à l'adoption des budgets et encore par les tensions internationales.

Le Grand-Duché rassure

Bien que ce succès interpelle, il faut dire que l'assurance-vie luxembourgeoise a des atouts à faire valoir. Par exemple, ce type de contrat bénéficie d'une protection particulière et unique en Europe. En effet, ce système de protection, connu sous le nom de « triangle de sécurité », assure la séparation des avoirs des souscripteurs et des actifs des actionnaires et des créanciers de l'assureur. Concrètement, ces actifs sont

déposés sur des comptes séparés et détenus auprès de banques dépositaires « agréées » par le Commissariat aux assurances. Cet organe de surveillance étant autorisé à intervenir sur ces comptes en cas de problèmes. En outre, le Luxembourg octroie aux épargnants un statut de créancier super privilégié. Ce privilège permet aux épargnants de récupérer, avant tout autre créancier, en priorité les sommes déposées sur leur contrat en cas de défaillance de la compagnie d'assurance.

Un contrat haut de gamme

L'autre intérêt de l'assurance-vie luxembourgeoise est de pouvoir se confectionner un contrat sur-mesure. Contrairement à l'assurance-vie à la française, il est possible d'accéder à un panel plus large de supports d'investissement. Avec un ticket d'entrée de 250 000 €, le souscripteur peut investir dans des fonds actions, obligataires, convertibles, des titres cotés ou non cotés. Pour les contrats haut de gamme, des fonds d'investissement plus complexes peuvent être proposés et intégrer des produits structurés, des contrats d'option, des contrats à terme, des contrats dérivés, des contrats de devises ou encore de taux. Autre avantage, il est même possible d'alimenter son contrat avec différentes devises comme l'euro, le dollar, la livre sterling, le franc suisse ou encore le yen. Un avantage non négligeable pour les épargnants ayant des actifs à l'international.

Précision : l'assurance-vie luxembourgeoise ne procure aucun avantage fiscal particulier par rapport au système français car c'est la fiscalité du pays de résidence du souscripteur qui s'applique, soit la fiscalité française de l'assurance-vie pour un résident français.